



**GRILLE TARIFAIRE GESTION LOCATIVE
BAUX D'HABITATION ***
(A compter du 20/08/2018)

MISE EN LOCATION	TARIF BAILLEUR (TTC)
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en publicité du bien - Visite du bien aux candidats locataires - Constitution et étude du dossier locataire - Rédaction du bail - Réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie 	Jusqu'à 30m ² : 200,00 € forfaitaire De 31 à 55m ² : 8.5€/m ² De 56 à 75 m ² : 7.5€/m ² De 76 à 100m ² : 6.5€/m ² + de 100m ² / maisons : 5.5€/m ²

GESTION COURANTE DES BIENS	4.6% HT des loyers encaissés hors charges (Soit environ 5.5%TTC)
GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Appel et encaissement des loyers - Envoie des quittances et relevés de gérance par voie dématérialisée - Règlement mensuel des loyers au bailleur - Assistance pour toutes les obligations techniques, juridiques et fiscales
GESTION DES BAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Révision annuelle des loyers - Régularisation annuelle des charges locatives - Contrôle de la validité de l'assurance habitation et son renouvellement annuel - Rédaction des avenants aux baux d'habitation - Gestion du départ des locataires
CONTENTIEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Relance auprès des locataires - Déclaration de sinistre auprès de l'assurance souscrite par le bailleur

GESTION DES TRAVAUX > 1500.00€	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en concurrence des devis - Vérification du bon déroulement des travaux - Réception des travaux 	2% HT du montant HT des travaux > 1500.00€

*Grille tarifaire applicable pour les biens situés à moins de 70km de Lyon.